



CHU de Montpellier
Site de Bellevue
844 Avenue de
L'Abbé Paul Parguel,
34090 Montpellier



Mardi 18 avril 2023
14h



Pose de la première pierre de la maison des Parents du CHU de Montpellier

Le projet de construction d'une Maison des Parents permettra d'accueillir les parents des petits patients hospitalisés au CHU de Montpellier au plus près de leur enfant, durant tout le temps de son hospitalisation.

Grâce à cette maison, les parents se sentiront mieux entourés et pourront échanger autour de leurs expériences, de leurs joies et parfois aussi de leurs angoisses avec les autres familles présentes.

Une maison fonctionnelle et conviviale

Cette maison des parents sera composée de 10 chambres familiales (2 à 4 places par chambre). Il y aura également plusieurs espaces de vie communs pour permettre aux familles de se retrouver et d'échanger. Un espace de co-working sera aménagé pour les parents souhaitant continuer d'exercer leur profession en restant proche de leur enfant.

Un emplacement idéal

L'emplacement choisi pour construire la future Maison des parents est situé dans l'enceinte du CHU de Montpellier.

En effet, avec pour objectif d'amener la maison à l'hôpital, il est important que ce lieu apaisant se trouve à proximité de l'enfant hospitalisé pour que les parents puissent aller le voir facilement et rapidement.

Ainsi, la parcelle identifiée pour construire ce bâtiment se trouve en bordure de l'établissement Bellevue, au sein d'un environnement boisé, protégé et classé, qui se situe à 5 minutes en voiture et 20 minutes à pied des hôpitaux Arnaud de Villeneuve, Lapeyronie, Gui de Chauliac et St Eloi.

La maison des parents en chiffres

Le coût du projet total est de : 1 026 505,62 €

Le montant des dons perçus au 1 janvier 2023 était de : 650 079 €

Le montant restant à collecter est de : 376 426,62 €

Pour information, tout don ouvre le droit à une exonération fiscale à hauteur de 60% du don pour les entreprises (dans la limite de 0,5% du CA) et 66% pour les particuliers.

L'ouverture au public est prévue pour juillet 2024.

D'ici-là, le Fonds Guilhem travaille à collecter les dons nécessaires pour financer totalement le projet, notamment grâce au Gala caritatif du Fonds Guilhem prévu en juin 2023.

Liste des mécènes principaux :



www.chu-montpellier.fr





Témoignages de mécène :

« S'engager aux côtés du Fonds Guilhem pour construire une maison des parents a été une évidence pour Groupama Méditerranée. Notre Groupe est un acteur engagé depuis toujours dans le domaine de la santé et pas seulement en tant qu'assureur. Avec la création de la Fondation Groupama, de nombreuses actions ont été menées et nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir contribuer à améliorer le quotidien des patients et rompre l'isolement des familles touchées par la maladie » explique Romain Tanguy, Directeur Général de Groupama Méditerranée.

« Un enfant qui doit être hospitalisé pour une longue période a un besoin primordial d'avoir au moins un de ses parents à ses côtés. Cela est fondamental pour le processus de guérison. Tout le monde en convient. Mais tous les parents ne peuvent pas louer un appartement ou aller à l'hôtel durant des semaines pour rester proches de leur enfant. C'est pourquoi la Fondation Groupama qui œuvre depuis près d'un quart de siècle dans la lutte contre les maladies rares et Groupama Méditerranée, un de ses Fondateurs, ont été dès le début partenaires de ce projet de Maison des parents porté par le CHU de Montpellier. Il répond à l'un de nos enjeux majeurs qui vise à l'amélioration du parcours de vie des malades et de leur famille » indique Sophie Dancygier, Déléguée Générale de la Fondation Groupama pour la Santé.

▶ Laura Kinselle, Responsable Culture & Mécénat au CHU de Montpellier est disponible pour répondre à vos questions sur le sujet.

Contact presse :
CHU de Montpellier
presse@chu-montpellier.fr
Louise POTREL
Attachée de presse
06 71 60 72 62 – 06 65 84 98 01
www.chu-montpellier.fr

